

## Je suis une entreprise, quels services attendre de l'Institut Carnot France Futur élevage ?

### L'Institut Carnot France Futur Élevage : la recherche pour les entreprises

France Futur Élevage propose aux entreprises du secteur de l'élevage et des productions animales des compétences en R&D mobilisant trois leviers d'action essentiels à un élevage multiperformant durable et rentable : la santé, l'alimentation et systèmes d'élevage et la génétique animale. Les progrès sont recherchés tant à l'échelle de l'individu qu'à celle de la filière.

France Futur Élevage réunit des acteurs de la recherche agro-vétérinaire de visibilité mondiale et le savoir-faire expert en R&D de trois Instituts Techniques Agricoles leaders internationaux des services à l'élevage : la recherche pour les Agri-, Agro- et Pharma- industries.

### LA DÉMARCHE

#### ÉTAPE 1

#### Vous avez une question de recherche ?

Nous sommes à votre écoute, en toute confidentialité, pour vous orienter et vous mettre en contact avec l'équipe au sein de notre réseau qui pourra répondre au mieux à votre demande et qui vous aidera à conceptualiser votre besoin sous forme d'un programme de recherche. Si votre demande ne correspond pas à l'offre d'expertise de France Futur Élevage vous serez redirigé vers les structures de recherche ou d'appui technique compétentes.

#### ÉTAPE 2

Procédure simple et efficace, en toute confidentialité

#### Demande de l'entreprise

Votre contact habituel ou [www.francefuturelevage.com](http://www.francefuturelevage.com)

Réception de votre demande

Si dans compétences FFE

Co-construction de votre projet  
avec vous

Instruction, négociation  
et signature du contrat

Suivi de votre projet

Si hors compétences FFE

Orientation  
vers d'autres unités  
ou instituts Carnot

### QUELS SONT LES TYPES DE CONTRATS ?



#### Contrats de recherche sur cahier des charges

Financés intégralement  
par l'entreprise contractante.



#### Des partenariats de recherche collaboratifs

Répartition des tâches  
entre partenaires publics et privés  
et un financement conjoint.



#### Contrat multimodal et adapté, pour un partenariat optimal

Contrats de co-développement,  
accords-cadres, contrats de R&D,  
bourses CIFRE ...

# NOS ENGAGEMENTS



**Assurer  
confidentialité, qualité  
et professionnalisme**

Dans la négociation  
et la gestion des contrats.



**Mener une politique  
de propriété intellectuelle  
claire et harmonisée**

Entre tous les partenaires publics  
de l'Institut Carnot France Futur Élevage.



**Optimiser  
les formes de transfert  
de connaissances et de technologies**

Vers les entreprises et les acteurs  
socio-économiques du secteur animal.

## ILS NOUS FONT CONFIANCE



**? UNE QUESTION**  
Posez-nous votre question  
en toute confidentialité

[www.francefuturelevage.com](http://www.francefuturelevage.com)

@ [contact@francefuturelevage.com](mailto:contact@francefuturelevage.com)

## LE LABEL CARNOT

Créé en 2006, le label Carnot a vocation à développer la recherche partenariale, c'est-à-dire la conduite de travaux de recherche menés par des laboratoires publics en partenariat avec des acteurs socio-économiques, principalement des entreprises (de la PME aux grands groupes) en réponse à leurs besoins. La recherche partenariale constitue un levier important pour l'économie en favorisant l'innovation des entreprises, gage de compétitivité et de croissance.

Le label Carnot est attribué à des structures de recherche publique, les instituts Carnot, qui mènent simultanément des activités de recherche amont, propres à renouveler leurs compétences scientifiques et technologiques, et une politique volontariste en matière de recherche partenariale au profit du monde socio-économique.

Le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche attribue le label Carnot à l'issue d'un appel à candidatures très sélectif.